

COMMUNE DE NEUGARTHEIM-ITTLENHEIM

Département
du Bas-Rhin

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement de
Saverne

date convocation : 10/01/2022

transmise le : 10/01/2022

Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 12
Conseillers absents excusés : 3

Séance du : 14 janvier 2022 à 20h

Sous la présidence de Mme DYEUL Aurélie, Maire

Membres présents :

WICKER Dominique, GRABOWSKI Barbara, PERRUZZA Raphaël, RUILLET Michel, PALTOT Karine, WENDLING Pascale, SAINT-PAUL Olivier, MEHN Véronique, ANTZ Sébastien, MARTINS Fatima, MARTINELLE Caroline

Membres absents excusés : SABOURAL Magali, VIX Alexandre, KUBLER Olivier

Secrétaire de séance : RUILLET Michel

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne comme secrétaire de séance RUILLET Michel

2. Lecture et approbation du procès-verbal du dernier conseil

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, doit adopter le procès-verbal du 15 décembre 2021.

3. Révision des tarifs des locations des salles – année 2022

Madame la Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur les tarifs de location pour l'année 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE, avec 10 voix pour et 2 abstentions d'adopter la révision des prix de location de la salle André Wicker et de la salle du Trait d'Union à compter du 17 janvier 2022 selon le tableau ci-joint en annexe et autorise Madame la Maire à signer les documents nécessaires à leur mise en œuvre.

Transmis à la Préfecture le 17/01/2022

Annexe : Nouveaux tarifs applicables à compter du 17 janvier 2022

Options	Trait d'Union (50 personnes)			Salle André Wicker (150 personnes)		
	Samedi	WE	Jour semaine du lundi au samedi en périodes vacances scolaires	Samedi	WE	Jour semaine
Pour les habitants		180	90		400	200
Non habitants	NA	NA	NA	NA	1080 (net.inc.)	630
Association de la commune vacances scolaires		180	90	NA	400	200
Association de la commune lundi et jeudi soir		180	90		400	200
Entreprise de la commune		360	180		800	400
Association de la Communauté de Communes du Kochersberg-Ackerland		580	330		1080	630
Entreprise de la Communauté de Communes du Kochersberg-Ackerland		880	480		1680	930
Décès membre de la commune mise à disposition gracieuse de la salle	80	NA	80	180	NA	180
Décès membre de la famille hors commune (parents, enfants, frère,sœurs)	NA	NA	NA	350	NA	350
Nettoyage (option uniquement habitants)		80			180	
Caution habituelle		1 000			1 000	
Caution pour locat. 31/12		2 000			2 000	
Location 31/12 uniquement villageois		300			550	

Pour info: La location des salles pour les habitants, entreprises et associations de la commune, pas de délai à observer. Les tarifs en case jaune sont applicables aux personnes extérieures de la commune.